

Union syndicale Solidaires Alsace — contact@solidaires-alsace.org - www.solidaires-alsace.org

En mai 2025, le groupe de Dietrich a annoncé la suppression de 320 emplois avec la fermeture de son usine de pompe à chaleur BDR Thermea à Mertzwiller. C'est une nouvelle attaque portée contre les travailleur-ses et leurs familles !

Des licenciements comme ceux-là, ce sont des emplois qui disparaissent, ce sont des vies et des familles brisées. Le discours autour des « plans de sauvegarde de l'emploi » ne sont que quelques miettes concédées par les actionnaires car la législation, trop faible, ne les contraint plus suffisamment alors qu'elle devrait interdire les licenciements. Seule la loi du profit compte alors que nos vies sont en jeu. C'est bien la preuve que ce ne sont ni les immigrés ni les sans-papier qui voleraient les emplois : ce sont les bien capitalistes qui nous coûtent cher !

Depuis plus d'un an les plans de licenciement et les fermetures d'usines se multiplient. En avril 2024, c'est Dumarey (ex Powerglide) à Strasbourg, sous traitant de la ZF (fabricant de batteries automobiles), qui annonce la fermeture de son usine et licencie 238 salariés dont plusieurs délégués syndicaux. En septembre 2024, c'est l'équipementier automobile Novares, sous traitant de Peugeot-Stellantis, qui ferme son usine à Ostwald en licenciant 122 salarié-es. Et aujourd'hui chez BDR Thermea.

Quand elles n'occupent pas un rôle de sous-traitance, c'est la crise du secteur qui sert de prétexte fermer les usines. Les entreprises donneuses d'ordre, souvent engagées dans des politiques de réduction des coûts, ne sont jamais tenues pour responsables et ne rendent aucun compte aux salarié-es licencié-es. Lorsque des entreprises bénéficient d'argent public issu de nos impôts à travers le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) ou du CIR (crédit impôt recherche), à hauteur de plusieurs millions d'euros, le tout sans contreparties en termes d'emploi ou de salaires, elle ne devraient pas pouvoir fermer leurs entreprises et procéder à des licenciements sans rendre de comptes.

L'union syndicale Solidaires Alsace :

- apporte tout leur soutien aux salarié-es licenciés dans le seul but de maintenir les profits des actionnaires ;
- la fin du CICE et du CIR ;
- revendique la reprise sans conditions par l'entreprise donneuse d'ordre de tou-te-s les salarié-es licencié-es dès lors qu'ils ont travaillé pour un sous traitant d'un groupe ;
- revendiquent l'interdiction des licenciements dans les entreprises et les groupes qui réalisent des bénéfices ;
- revendiquent la mise en place d'un droit de veto des salarié-es au CSE pour bloquer les plans de licenciement.

L'union syndicale Solidaires Alsace appelle à se mobiliser devant l'usine BDR Thermea le 5 juillet 2025 dès 8H30 et à participer à la manifestation pour l'emploi.

Mardi 1^{er} juillet 2025